

Remmes le 8/4/1986.

Cher ami Marin,

J'ai bien reçu ta lettre sur laquelle  
tu m'expliques ta vie dans la résistance  
Française concrètement et sans aucune littérature  
peuse, peuvent raconter leur histoire car ils  
n'ont rien fait. Tu as bien fait ton  
devoir antifasciste en jouant de ta vie  
pour reconquérir la liberté. Pour moi tu  
es toujours "Pono" dont Pichon t'avait  
baptisé. Tu as toujours été disposé à accepter  
les ordres, infatigable dans cette lutte  
internationaliste. Il ne faut pas oublier que  
tu as appartenu à la 35<sup>e</sup> Brigade de  
"Marcel Langer" la M.O.I. Langer a aussi  
combattu dans l'unité républicaine Espagnole  
et fut le 1<sup>er</sup> guillotiné à Toulouse.

PS Tu peux être fier d'avoir combattu  
dans la résistance et avoir aidé nos frères  
Français dans la lutte contre le nazisme.

J'embrasse

Alcega

Renner 8/4/1986

Querido Amigo Manin: He recibido tu carta, donde me explicas tu vida en la resistencia ~~francesa~~ <sup>francesa</sup> concreta y sin ninguna clase de literatura. No todos pueden <sup>contar</sup> ~~tu~~ historia, por que no han hecho nada. Has cumplido con tu deber de antifascista. Jugando con tu vida por la reconquista de la libertad. Para mi tu sera el "Porro", que tu padre Pichon, te ha legado. Siempre <sup>dispongo</sup> ~~tu~~ cumplir las ordenes. Infatigable en la lucha. Internacionalista. No hay que olvidar que tu has pertenecido a la 35 Brigada de "Marcel Langer". El M. D. I. Langer tambien combatido en una Unidad republicana en España. Ha sido el 1<sup>er</sup> "Escuadrón" en Tonkin.

Puedes ~~estar~~ estar fiero de haber combatido en la resistencia y haber ayudado a los hermanos franceses en la lucha contra el Nazismo.

Abrigo

Hevedo

OL/JL  
V° REGION MILITAIRE  
CABINET  
CHANCELLERIE

ORDRE GENERAL N° 84

Le Général de Corps d'Armée BERGERON, Commandant la Vème Région Militaire, accorde les citations ci-dessous, au personnel des F.F.I. qui s'est distingué lors de la libération de la région.

.....

A l'ORDRE de la BRIGADE

|   |                 |                                                             |   |
|---|-----------------|-------------------------------------------------------------|---|
| : | :               | :                                                           | : |
| : | .....           | .....                                                       | : |
| : | M A R I N       | : Résistant de la première heure, a pris part à plusieurs   | : |
| : | Miguel          | : combats et sabotages, notamment le 8 avril 1944, où, dans | : |
| : | Capitaine       | : le sabotage d'un tramway sur la ligne TOULOUSE-COLOMIERS, | : |
| : | (Haute-Garonne) | : l'ennemi perdit 55 morts et 35 blessés graves.            | : |
| : | :               | :                                                           | : |
| : | :               | :                                                           | : |
| : | .....           | .....                                                       | : |
| : | :               | :                                                           | : |

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre avec Etoile d'Argent.

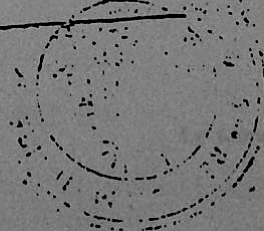
Toulouse, le 15 janvier 1947  
Le Général de C.A. BERGERON  
Commandant la Vème Région Militaire :  
Signé : BERGERON

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

TOULOUSE, le

13 JAN. 1960

*Financière*



Loi du 4 Février 1953 (J.O. du 5 Février 1953)

N° d'inscription

B1.E32

**CROIX  
DU COMBATTANT VOLONTAIRE  
1939-1945**

Par décision n° 3049 en date du 10 avril 1980

le droit au port de la Croix du Combattant Volontaire a été reconnu à

Monsieur M A R I N - G A R C I A Miguel

né le 2 novembre 1910 à FUENTE-ALAMO-LA-PANILLA (Espagne)

A PARIS, le 10 avril 1980

POUR AMPLIATION

L'Administrateur civil  
Chef du Bureau des Décorations,

  
LOUIS GIARD

Le Ministre de la Défense

signé : Yvon BOURGEOIS

SC/OD

SECRETARIAT D'ETAT  
AUX ANCIENS COMBATTANTS

\*

OFFICE NATIONAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE  
Hôtel National des Invalides  
75700 PARIS

\*

Bureau A.3.  
Combattants Volontaires  
de la Résistance

\*

Résistance Métropolitaine

A T T E S T A T I O N

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS,

Sur la demande de Monsieur Miguel MARIN-GARCIA

Né le 2 Novembre 1910 à FUENTE ALAMO ( Espagne)

Domicilié 8, rue Maurice Ravel - 29200 BREST

Vu l'article R.260 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité  
et des Victimes de Guerre;

Vu l'avis de la Commission départementale des Combattants  
Volontaires de la Résistance;

Vu l'avis du Préfet dudit département ;

Vu le procès-verbal de la Commission Nationale des Combattants  
Volontaires de la Résistance ( Séance du 26 Juin 1979)

A T T E S T E :

que le temps de présence dans la Résistance, pris en considération pour  
l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance, a été  
fixé comme suit :

Période du 30 Janvier 1943 au 24 Août 1944

PARIS, le

22 AOÛT 1979

Pour le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants  
et pour Délégation  
Le Préfet Délégué Général de l'Office National



R. HECKENROTH

SC/OD

MINISTERE DE LA DEFENSE  
DIRECTION CENTRALE DU SERVICE NATIONAL  
BUREAU CENTRAL D'ARCHIVES  
ADMINISTRATIVES MILITAIRES

CASERNE BERNADOTTE  
64023 PAU CEDEX

Tel : 59-84-39-45 Poste : 813  
: 59-27-22-03 Ligne Directe

REPONSE à adresser à Monsieur le Colonel  
Commandant le BCAAM 64023 PAU CEDEX  
sans indication de nom

PRIERE DE JOINDRE UN TIMBRE  
POUR LA REPONSE

Référence à rappeler obligatoirement

BCAAM/ AI/1 - G2. 30.350.3503

PAU, le 23 MARS 1990

RM/AD

Le Lt-Colonel DUBOIS  
Commandant le Bureau Central d'Archives  
Administratives Militaires

Monsieur MARIN Miguel

8, rue Maurice Ravel

29200 BREST

Monsieur,

en réponse à votre lettre du 1er mars 1990, j'ai l'honneur de  
porter à votre connaissance que les services effectués dans les Forces  
Françaises de l'Intérieur ne sont validés que s'ils ont été confirmés par  
un certificat d'appartenance aux F.F.I. modèle national. Les demandes  
à ce titre ne sont plus recevables depuis le 1er mars 1951.

Par ailleurs, une correspondance relative à cette période de  
résistance vous a été adressée le 21 février 1982.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments  
les meilleurs.

P. O. le Lieutenant DELCOURT  
Adjoint au chef de la division A.I.



A T T E S T A T I O N

Les soussignés/

BASTIAN-AZCANO Rufino ex Commandant F.F.F. Chef de la  
16 Brigade des Guerrilleros Espagnols, titulaire de la carte de  
C.V.R. N°158243 et de la Carte de Combattant N°713770, Croix de Guerre  
avec étoile d'argent:

MIRANDA-BONGERA Candido, ex Capitaine F.F.I. Chef du 5<sup>e</sup>  
Bureau à l'Etat Major des Guerrilleros Espagnols, carte de C.V.R.  
N°000914 et de la Carte de Combattant N°658169,  
Certifient sur l'honneur que

Monsieur MARIN-GARCIA Miguel né le 2-II-1910 à La Pinilla  
(Espagne), ex Capitaine F.F.I. attaché à l'E.M. du Q.G. des Guerril-  
leros Espagnols a fait partie de notre mouvement de Résistance  
depuis Janvier 1943 jusqu'au 31 Mars 1945 date de son demobilisation

Il a pris part à différents actions notamment:

le 8-4-1944 à Toulouse, au sabotage d'un tramway et son remorque  
transportant des aviateurs allemands occasionnant 55 morts et 35  
blessés parmi eux.

Le 19 8-44 Attaque à la bomba et à la mitrailleuse d'un convoi al-  
lemand inutilisant 2 camions et faisant plusieurs prisonniers.

Le 21-8-44 à pris part aux combats pour la libération de Toulouse.

Par ces faits il a été décoré de la Croix de Guerre avec  
étoile de bronze et cité à l'Orde de la Brigade O.G. N°82  
d'argent

Pour servir et valoir à ce qui de droit nous délivrons  
cette attestation à

Paris le 3 Mars 1962.

*R. Bastian*

*C. Miranda*

PARIS, le

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Direction du personnel militaire  
de l'armée de terre

Bureau "RESISTANCE"  
14, rue Saint-Dominique  
75997 PARIS ARMEES

24 NOV. 83 - 537982  
DEF/PMAT/RES/2

1. : 374.11.55 - poste : 35.65

Visiteurs : Caserne de Reuilly  
75012 PARIS  
Métro : Reuilly-Diderot

LE MINISTRE DE LA DEFENSE

à

Monsieur MARIN Miguel  
8, rue M. Ravel  
29000 BREST

En réponse à votre lettre parvenue à mes services le 4 novembre 1983, j'ai l'honneur de vous confirmer les termes de la dépêche n° 506000/DEF/PMAT/RES/2 du 24 février 1982, par lesquels je vous faisais connaître que votre nom ne figurait pas parmi ceux des membres homologués des Forces Françaises de l'Intérieur.

Pour obtenir, éventuellement, le certificat d'appartenance à ces formations (modèle national), il vous appartenait d'en faire la demande avant le 1er mars 1951, date limite fixée par le décret n° 51-95 du 27 janvier 1951 modifiant les décrets n° 50-806 et 50-807 du 29 juin 1950.

Etant donné que vous n'avez pas procédé à une telle démarche dans les délais impartis, il ne peut être réservé de suite favorable à votre requête actuelle.

Toutefois, je crois devoir vous préciser qu'à défaut du certificat d'appartenance précité, l'attestation délivrée par le Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants, au titre du Combattant Volontaire de la Résistance, dont vous êtes titulaire, bien qu'elle n'ouvre pas droit à validation de services militaires, est prise en considération pour la constitution et la liquidation des droits à pension de retraite par les caisses de retraite des régimes d'assurance vieillesse de base obligatoires, y compris des régimes spéciaux, en application des dispositions du décret n° 82-1080 du 17 décembre 1982 publié au journal officiel du 21 décembre 1982.

Pour le Ministre de la Défense  
et par délégation  
Le Sous-Directeur



SC/OD

SECRETARIAT D'ETAT  
AUX ANCIENS COMBATTANTS

\*

OFFICE NATIONAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE  
Hôtel National des Invalides  
75700 PARIS

\*

Bureau A.3.  
Combattants Volontaires  
de la Résistance

\*

Résistance Métropolitaine

A T T E S T A T I O N

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS,

Sur la demande de Monsieur Miguel MARIN-GARCIA

Né le 2 Novembre 1910 à FUENTE ALAMO ( Espagne)

Domicilié 8, rue Maurice Ravel - 29200 BREST

Vu l'article R.260 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité  
et des Victimes de Guerre;

Vu l'avis de la Commission départementale des Combattants  
Volontaires de la Résistance;

Vu l'avis du Préfet dudit département ;

Vu le procès-verbal de la Commission Nationale des Combattants  
Volontaires de la Résistance ( Séance du 26 Juin 1979)

A T T E S T E :

que le temps de présence dans la Résistance, pris en considération pour  
l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance, a été  
fixé comme suit :

Période du 30 Janvier 1943 au 24 Août 1944

PARIS, le

22 AOUT 1979

Pour le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants  
et pour la Délégation  
Général de l'Office National



R. HECKENROTH

Je soussigné, BERMEJO Louis (alias « Tolosa »), demeurant 6, rue de Londres, 31-Toulouse, ancien chef de la 2<sup>e</sup> Division de Guerrilleros Espagnols de la région de Toulouse; ancien Lieutenant-Colonel chef du 1<sup>er</sup> Bataillon de Sécurité Espagnol à Toulouse; Croix de guerre avec étoile de bronze; Médaille militaire, décret du 5 avril 1976, J.O. n° 36 du 13 avril 1976, p. 1869; Croix de Combattant Volontaire 1939-1945, n° 42.516; Homologué Commandant par la Commission des grades F.F.I. de Paris n° 28.720, en date du 24 février 1948; Carte de C.V.R. n° 002106, délivrée par l'Office des Anciens Combattants et V. de G. de la Haute-Garonne, le 2 septembre 1952; Membre de la Commission Régionale d'Homologation de la IV<sup>e</sup> Région militaire de Toulouse; ~~Liquidateur des unités de guerrilleros espagnols en France.~~

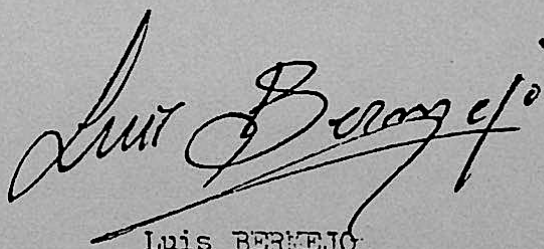
### CERTIFIE SUR L'HONNEUR

Que M. Michel MARIN, né le 2 novembre 1910 à MURCIA (Espagne), a appartenu à la 2<sup>e</sup> Brigade de guerrilleros espagnols de la Haute-Garonne pendant l'occupation allemande. Il a été un pionnier de la Résistance espagnole contre les Allemands.

Parmi les importantes opérations que M. MARIN a participé on peut signaler l'occupation de l'Intendance allemande de la rue Bellegarde à Toulouse en septembre 1943 sous le commandement de Joaquin RAMOS, chef de la 2<sup>e</sup> Brigade de l'époque.

Les 12 guerrilleros dans des uniformes allemands se sont introduits dans les locaux s'emparant des vêtements, chaussures et vivres qui chargés dans deux camions, ont pris par la suite la direction des maquis.

Cette opération a été menée en collaboration des groupes de la M.O.I. Toulouse, le 7 mars 1986.



Luis BERMEJO

Commandant de la 2<sup>e</sup> Brigade de guerrilleros.  
Médaille d'Argent de la Ville de Toulouse  
en commémoration du 40<sup>e</sup> anniversaire  
de la Libération.  
Commandant Honoraire de l'Armée Française.

## LES FUSILLES DE POULGUEN (1)

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%

Il naissait là dessus les dunes  
Entre le Steir(2) et Saint-Trémeur(3)  
Des ombres sorties de la brume  
Pour leur malheur  
Elles marchaient si misérables  
Le vent de mer les flagellait  
Effaçant leurs pas sur le sable  
A tout jamais !

Qui étiez-vous, vous que la haine  
Avait choisis de sacrifier ?  
Ce souvenir est à Poulguen  
Bien enterré.  
Qui se souvient de vos noms même ?  
Nous les avons vite oubliés.  
Qui peut encor dir' : "Je vous aime !" .  
Aux fusillés ?

Ils marchaient sous les coups de crosse  
Avec des pieds ensanglantés  
Certains étaient trainés de force  
Et torturés  
Les ball's achevant leurs souffrances  
L'un près de l'autre ils sont tombés  
Ont-ils crié : "Vive la France !" .  
Ou bien : "Pitié !" ?

Qui se souvient de ces cris même ?  
Cris déchirants de suppliciés  
Notre mémoire est infidèle  
Pour en parler  
Qui se souvient de ces appels  
Et de ces cris désespérés  
A Quimper ou à Plonivel(4)  
A Pont-L'Abbé(5) ?

Qu'avons-nous fait de nos consciences ?  
Qu'avons-nous fait pour dénoncer  
L'ignominie, l'indifférence,  
La lâcheté ?  
Qu'avons-nous fait pour vous mes frères ?  
Qu'avons-nous fait pour vous aimer ?  
Nous avons choisi de nous taire  
Et oublier.

N'étiez-vous pas de cette graine  
Qu'on a voulu fouler au pied  
Quand le vent de l'histoire sème  
Pour nous troubler  
Ces idées révolutionnaires :  
Démocratie, fraternité,  
Que de tous temps on a fait taire  
Ou écrasées ?



# Le Conquet

## Rol-Tanguy à Sainte-Barbe Un des libérateurs de Paris, raconte...

Henri Rol-Tanguy, co-président de l'association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR) et président d'honneur du dernier congrès organisé par l'association au Quartz à Brest, a séjourné quelques jours au Conquet à l'hôtel Sainte-Barbe après ce colloque qui a réuni plus de mille participants. D'origine brestoise, il passait ses vacances avant guerre à l'hôtel des Bains au Trez-Hir; Henri Rol-Tanguy connaît donc bien la région.

Au cours de cette rencontre il a précisé en relatant ses faits de résistance, le rôle de ses camarades de combat dont certains furent fusillés par les Allemands, au sein d'une organisation bien structurée, une armée de l'ombre qui provoquera l'insurrection de Paris le 19 août.

### Un film

Engagé dans la brigade internationale « La Marseillaise », composée aux trois-quarts d'Espagnols en 1938, il connaît une expérience militaire qui dit-il « lui servira dans la résistance ». Mobilisé en 1939 au 28<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais, il obtiendra une citation pour avoir résisté jusqu'au dernier moment face à l'ennemi. Le 18 août 1940, le régiment est dissous. Le 19 il retrouve son épouse à Paris, qui

œuvre déjà dans la résistance. Il ne lui en faudra pas plus pour entreprendre un nouveau combat au cours duquel il prendra un surnom, « Rol », en souvenir d'un ami tué en Espagne. Cette action de la résistance sera immortalisée par le film « Paris brûle-t-il » de René Clément, qui s'est appuyé aussi sur son témoignage pour fixer sur la pellicule un moment historique, la libération de la ville de Paris par les forces françaises de l'intérieur (FFI), dont il était le commandant avec le concours de la 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc en août 44.

### Une résistance structurée

Partant de la base syndicale, il mettra en place avec plusieurs camarades un réseau de comités populaires dont les objectifs seront de redonner confiance aux français. Ces actions se traduiront par la distribution de tracts et l'organisation de réunions clandestines. Afin de protéger les résistants un groupe armé, l'organisation spéciale, sera créée. Dès juin 41, un mouvement de reprise de l'opinion française, l'embryon d'organisation militaire, conduira l'ennemi à pourchasser les résistants. Il doit quitter Paris pour la région angevine. De retour en région parisienne en avril 43, il prendra la di-



Henri Rol-Tanguy et son épouse à l'hôtel « Sainte-Barbe ».

rection des FTP, et avec le concours de camarades, il crée un journal « Le franc tireur parisien ». Puis une nouvelle structure apparaît, « Les forces françaises de l'intérieur », qui prônent dès l'automne 43 la thèse de l'action immédiate. En juin 44, il prendra la direction des FFI de la région Ile de France. Grâce à un service de renseignements étoffé, à partir du 7 août les FFI se préparent active-

ment pour mener l'insurrection à Paris qui sera déclenchée le 19 août. Le 24 août la 2<sup>e</sup> DB fait son entrée dans la capitale après de sérieux accrochages avec les Allemands.

Henri Rol-Tanguy est grand officier de la Légion d'honneur compagnon de la libération et son épouse chevalier de la Légion d'honneur.

COMMISSION DES REPUBLICAINS  
Avancée de la Porte Faintin  
BREST (Finistère)  
=====

BREST, le 30 décembre 1947

A la Section de Brest, de l'Association des  
Anciens F.T.P. - F.F.I.

Chers camarades,

A diverses reprises nous avons demandé votre aide dans le but  
de sauver la vie de l'héroïque patriote espagnol Agustin ZOROA.

Le danger que les démocrates espagnols avait prévu pour sa vie,  
est une malheureuse réalité aujourd'hui.

Agustin ZOROA, Manuel HERNANDEZ, Lucas NUNEZ, Jose-Luis ALLBERT et  
Eladio AMADOR (ce dernier un des organisateurs et animateurs de la  
Résistance aux bandits hitlériens dans le Département du Puy-de-  
Dôme) viennent d'être condamnés à mort par une mascarade de cours  
martiale franquiste, avec eux ont été condamnés 18 autres patriotes  
espagnols, dont 7 femmes, à peines d'emprisonnement très lourdes.

Nous connaissons par expérience, dans d'autres cas, l'importance  
d'une mobilisation rapide des démocrates du monde entier en exigeant que la  
que la sentence ne soit pas exécutée.

Nous vous prions, de faire parvenir au Gouvernement Français, comme  
aussi à l'O.N.U. des demandes d'intervention urgente dans le but pré-  
cisé. La démocratie ne peut pas permettre que soient assassinés des  
hommes et des femmes de la troupe d'Agustin ZOROA qui en face de la  
lecture par le "tribunal" des pièces d'accusation, a le courage de  
répondre "Je suis rentré en Espagne pour aider mes camarades à nota-  
tre fin à la tragique situation de ma Patrie, c'est un honneur pour  
moi d'avoir été chargé de cette mission".

Eternellement vôtres et en la cause de la Liberté et de la  
Démocratie,

VIVENT LA FRANCE ET L'ESPAGNE REPUBLICAINES  
A BAS FRANCO ET SA PHALANGE

Pour La Commission des Républicains  
Espagnols de Brest (Finistère)  
Le secrétaire

Adresse de l'O.N.U.

=====

Excellence Mr. TRYGVE LIE  
Secrétaire Général de l'O.N.U.  
Lacke Success, NEW YORK (U.S.A.)

Fernandez, Mtro  
COMMISSION REPUBLICAINS ESPAGNOLES



BREST (Finistère)

ASSOCIATION NATIONALE  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
DE LA RÉSISTANCE  
(A.N.A.C.R.)

COMITÉ DU FINISTÈRE

Siège Social : 1, Rue Proudhon  
29200 BREST

C.C.P. 530-98 M RENNES

François TOURNEVACHE  
à  
Direction Nationale

BREST. LE 20 novembre 1992

Chers camarades

Le camarade Miguel MARIN membre de l'A.N.A.C.R.  
m'a remis un billet de 200 francs à l'intention de  
la direction nationale pour le Congrès. J'ai donc établi  
un chèque sur mon compte après encaissement.

Il s'agit maintenant pour vous de lui envoyer  
un mot de remerciement comme preuve de versement.

Miguel MARIN ou Michel MARIN

Ravel 29200 BREST est un ancien de la M.O.I. né en 1910  
il était capitaine dans la Résistance dans la région de Toulouse  
où il a participé à la libération de la ville. Avec un groupe de  
10 guerrilleros il a commandé l'attaque d'un tramway et  
sa remorque le 8 avril 43 à TOULOUSE (55 allemands tués 35 blessés).

Cet excellent camarade a préféré ne pas se rendre au  
Congrès National où il était délégué. (ma réflexion personnelle :  
frictions possibles à propos de la "paternité" de telle ou telle action).

Il a tenu à verser sa contribution au Congrès.

Fraternellement



1 chèque joint.